

**Dans les Echos du 15 octobre 2007**

**HENRI PRÉVOT**

### **Pour un impôt carbone juste**

Pour convaincre les consommateurs d'énergie de prendre les décisions qui diminuent leurs émissions de gaz à effet de serre, l'Etat dispose de plusieurs moyens qui peuvent se combiner : la réglementation, les incitations fiscales et financières, et la fiscalité proprement dite. Un impôt sur la consommation finale de fioul, de gaz et de carburant est la méthode la plus simple. Mais elle est très coûteuse pour les consommateurs. L'impôt doit donc être calculé au plus juste.

On lit en général qu'un impôt sur l'énergie fossile devra augmenter progressivement, indépendamment du prix du pétrole, et l'on parle parfois d'une augmentation de 3 centimes d'euro par litre chaque année, voire plus, ce qui porterait le litre du carburant à 3 euros ou davantage (valeur 2006).

Donner la même valeur à l'impôt, que le baril de pétrole soit à 50 ou à 100 dollars ? Ce serait une erreur. En effet, un investissement qui diminue la consommation d'énergie fossile sera justifié non par l'impôt mais par le prix total à la consommation de cette énergie. C'est donc le prix à la consommation finale, et non pas l'impôt, qui doit augmenter.

Disons que le prix du gazole est aujourd'hui de 1,10 euro le litre à la pompe et le fioul de 650 euros le mètre cube. En recherchant comment diviser les émissions françaises par deux ou trois en une trentaine d'années, je suis arrivé à la conclusion qu'il pourrait suffire, si certaines conditions sont réunies, que le prix à la consommation finale du gazole passe à 1,5 euro le litre et que le prix du fioul passe à 1.000 euros par mètre cube. Si ce passage se fait en trente ans, cela fera 1 ou 1,5 centime de plus par litre et par an, 10 euros de plus par mètre cube et par an, hors inflation.

Que dire de l'évolution du prix du pétrole dans les trente années à venir ? On prévoyait il y a un an qu'il percerait le « plafond » de 100 dollars le baril dans les trois mois ; il est passé sous les 50 dollars avant de remonter. De graves troubles pousseront le prix vers le haut, puis une baisse de l'activité économique mondiale le fera descendre au voisinage d'un coût de production « marginal », soit moins de 30 dollars le baril. Il en serait de même si les pays consommateurs modéraient volontairement leurs consommations pour diminuer leurs émissions. Tout au contraire, si la régulation est faite par les Etats producteurs, le prix international de l'énergie fossile passera au-dessus de l'équivalent de 100 dollars le baril de pétrole.

Chacun le sait : une décision qui engage l'avenir ne sera prise que si l'on peut se référer à quelque chose de certain, ou de suffisamment certain, ou encore à quelque chose que l'on puisse s'imaginer suffisamment certain. Or dès que l'un dira que le prix du pétrole

augmentera, un autre soutiendra qu'il va baisser et inversement. La réalité des derniers mois et des dernières décennies démontre cette impossibilité de prévoir.

Or, je l'ai dit, pour bâtir et pour mettre en oeuvre un programme d'actions qui diminue nos émissions, seul compte le prix à la consommation finale. Le prix du pétrole, on s'en moque ! Un impôt qui aura pour effet d'augmenter progressivement le prix à la consommation finale des carburants, du gaz et du fioul créera un avenir prévisible, à peu près indépendant des fluctuations imprévisibles du prix du pétrole. Certes, si le prix du pétrole flambe, le prix à la consommation finale dépassera la valeur programmée, mais ceux qui auront investi ne regretteront pas leur décision.

Il s'agirait en quelque sorte que l'Etat propose à chacun un marché donnant-donnant : *« Pour diminuer nos émissions de gaz carbonique et notre consommation d'énergie fossile, vous me payez un impôt et je vous offre un avenir qui dépendra beaucoup moins des incertitudes sur lesquelles ni vous ni moi ne pouvons rien. Et, ensemble, nous renforçons notre sécurité d'approvisionnement et nous participons de façon spectaculaire à la lutte mondiale contre l'effet de serre. »*

Dans un monde incertain générateur d'inquiétude, créer un cadre prévisible pour que l'initiative privée puisse s'exprimer sans entrave, n'est-ce pas un beau rôle pour l'Etat ? Sans doute parviendra-t-il ainsi à faire accepter cette hausse programmée du prix à la consommation finale du fioul, du gaz et du carburant dont chacun sent qu'elle est nécessaire, si elle se fait au rythme modéré de 1 ou 1,5 centime d'euro par litre, avec des mesures spécifiques d'accompagnement pour les faibles revenus.

**HENRI PRÉVOT est auteur de « Trop de pétrole ! Energie fossile et réchauffement climatique », Le Seuil.**